

**Ouverture du congrès national de l'amicale nationale des fusiliers  
marins et commandos**

**Toulon – Samedi 21 octobre 2023**

Patricia MIRALLES, secrétaire d'Etat auprès du ministre des  
Armées, chargée des Anciens combattants et de la Mémoire

*- Seul le prononcé fait foi -*

Monsieur le préfet,

Monsieur le préfet maritime de la Méditerranée, amiral,

Madame la maire,

Mesdames et messieurs les parlementaires,

Madame la présidente du conseil régional,

Monsieur le président du conseil départemental,

Monsieur le président de l'amicale nationale des fusiliers marins et  
commandos,

Mesdames et messieurs les présidents et représentants du monde  
combattant,

Mesdames et messieurs les porte-drapeaux,

Mesdames et messieurs, en vos grades, rangs et qualités,

Il y a presque 109 ans jours pour jours, la Brigade des fusiliers marins de l'amiral Ronarc'h écrivait en lettre d'or et de sang l'une des plus belles pages de votre histoire. C'était en Belgique, à Dixmude, face à près de 40 mille Allemands.

C'étaient de jeunes hommes, encore adolescents pour beaucoup, qui, pour la plupart, n'avaient aucune expérience des armes, si ce n'est quelques mois auprès de la police parisienne afin de les aider au maintien de l'ordre. Fraichement arrivés de Lorient et de Brest, ils gagnèrent un surnom qui leur survivra dans la capitale: les « demoiselles de la Marine », en raison de leur jeune âge et de leur bachi à pompon rouge.

Dans la « course à la mer » qui, de Nieuport à Dixmude, oppose les Français aux Allemands, le Brigade des fusiliers marins de Ronarc'h reçoit l'ordre d'aller palier les pertes belges et françaises dans les Flandres, et les 7 mille marins se retrouvent seuls pour tenir Dixmude. L'ordre de mission envoyé par le général Foch est simple : *« La tactique que vous avez à pratiquer ne comporte pas d'idée de manœuvre, mais simplement et au plus haut point l'idée de résister là où vous êtes ».*

L'amiral Ronarc'h le traduisit de la façon suivante à ses marins : « *Le rôle que vous avez à remplir est de sauver notre aile gauche jusqu'à l'arrivée des renforts. Sacrifiez-vous. Tenez au moins quatre jours.* »

Et c'est ce qu'ils firent. Pendant 4 semaines. Aidés par 1 200 tirailleurs sénégalais belges venus les épauler, ils ont tenu face aux troupes allemandes, galvanisés par l'importance de leur mission et le rythme des chants bretons.

Dixmude finit par tomber, mais les Allemands perdirent 8 000 hommes dans cette bataille et furent sensiblement empêchés dans leur hâte de rejoindre la mer. Le sacrifice et la bravoure de la Brigade des fusiliers marins de l'amiral Ronarc'h résonne encore aujourd'hui, car il est bien connu que « du marin la tâche fut rude, mais il s'y couvrit de lauriers ».

L'évocation de la bataille de Dixmude est également l'occasion de rappeler, c'est souvent oublié, que le combat naval est aussi, dans sa structure même, un combat à terre, comme devant l'Yser.

On parle aujourd'hui beaucoup de la Marine, mais souvenons-nous qu'il ne saurait y avoir de Marine sans fusiliers marins, et sans commandos, car je n'oublie évidemment pas vos forces spéciales fondées à AR-NA-KÈ-RY (Achnacarry) par l'enseigne de vaisseau Philippe Kieffer. Celles-ci cultivent aujourd'hui encore leur particularité, qui est aussi leur héritage : l'insigne à l'écu de bronze reçu en mai 1944, et le béret vert portée « à l'anglaise », sur le bord gauche.

Tous ceux qui y ont assisté se souviendront longtemps et avec beaucoup d'émotions de la cérémonie d'honneurs militaires rendus à Léon Gautier à laquelle j'avais assistée, le 7 juillet dernier sur la plage de Ouistreham, à proximité immédiate de l'endroit où avait débarqué celui qui était devenu, avec le temps, le dernier survivant des 177 membres du commando Kieffer. Les applaudissements du public quand son cercueil a quitté la plage résonnent encore sur le sable de Normandie.

Léon Gautier s'était engagé dès ses 17 ans dans la Marine, car c'était la seule Armée qui pouvait l'accepter à son âge. Les « demoiselles » avaient ouvert la voie. Il défend Cherbourg et Carentan, entend l'appel du général et le rejoint à Londres, se porte volontaire pour intégrer l'un des commandos de Philippe Kieffer, débarque à Ouistreham et participe, pendant 78 jours, à la totalité de la bataille de Normandie.

De Léon Gautier, il nous reste son courage et son combat pour la liberté, mais aussi son action inlassable en faveur de la conservation et de la transmission de la mémoire de la seconde guerre mondiale.

Il était, pour le monde combattant, pour les élèves devant lesquels il allait témoigner, pour la Nation toute entière, un modèle et un exemple. Par son action dans les salles de classe, par son application dans le musée du Commando numéro 4 et son investissement comme président de l'Amicale des anciens du commando Kieffer, Léon Gautier a puissamment participé à la consolidation des forces morales de notre Nation.

Je vous invite, vous qui êtes des fusiliers marins et commandos de la 4<sup>ème</sup> génération du feu, à suivre l'exemple de Léon Gautier et à témoigner de votre expérience. A chaque déplacement, dans chacun de mes échanges, j'insiste sur le fait que la mémoire des opérations extérieures doit encore être enrichie.

En effet, contrairement aux militaires qui se battus pour la France en Indochine ou en Algérie, les soldats qui ont combattu dans les opérations extérieures de l'armée française ne sont pas ceux auxquels les citoyens de notre pays pensent spontanément lorsqu'ils songent aux « Anciens combattants ».

Cette mémoire commune permettra aux citoyens de mieux se souvenir que la paix n'est pas un acquis définitif et, pour reprendre les mots de Léon Gautier, « qu'il faut être très vigilant ». Que notre sécurité impose que nos armées continuent à être engagées, parfois loin de nos regards, pour nous protéger.

Et qui mieux que vous, fusiliers marins et commandos, pour consolider la mémoire des OPEX ? Car vous êtes au cœur de la projection de la France dans le monde, vous êtes déployés en permanence, de l'équateur aux régions polaires, et votre mobilisation est constante. Vous savez que le monde combattant ne s'est pas arrêté en 1962. Mais ce fait que vous tenez pour évident ne l'est pas de la même façon pour l'ensemble de nos concitoyens, c'est pourquoi il vous revient de contribuer à sa diffusion. Je me tiens à vos côtés dans cette mission.

Vous le savez, en 2024 s'ouvrira un cycle mémoriel de grande ampleur puisque nous célébrerons les 80 ans des Débarquements et de la Libération. A vrai dire, il a déjà commencé, puisque nous commémorions au début du mois les 80 ans de la libération de la Corse.

Dans les évènements qui rythmeront l'année prochaine et celle d'après, vous avez un rôle important à jouer.

Ce sera l'occasion de raviver avec une rare intensité le souvenir de tous les actes individuels et collectifs qui, chacun isolément et tous ensemble réunis, ont fait la résistance.

Ce grand appel, ce grand rappel à la Nation ne se réalisera pleinement qu'à la condition que les dépositaires historiques de la mémoire de la résistance et de la déportation y prennent leur part entière.

Ce cycle de commémorations, ce sera aussi, mécaniquement et nécessairement, le vôtre. Alors que notre pays se rassemblera autour du souvenir reconnaissant de celles et de ceux qui ont rendu la liberté à notre pays, ce sera vers vous que les regards se tourneront. Vous qui êtes les héritiers de ceux qui se sont battus sur les plages de Normandie et de Provence, de ceux qui ont bravé la mitraille qui faisait rage dans la bataille, il vous reviendra de porter ce qui vous a été légué par ceux qui vous ont précédés.

Ce sera l'occasion de rappeler les valeurs et les missions de la Marine française, ce lieu si particulier où se rencontrent la réalisation des destins individuels, comme ceux des jeunes de Dixmude, de Léon Gautier, d'Hubert Faure et bien d'autres, et la tradition des grandes familles qui ont donné de nombreux officiers à la Marine. Votre président en est un grand représentant.



\*

\* \*

Je partage avec vous la volonté de soutenir les femmes et les hommes qui ont connu le feu et qui n'en sont pas revenus indemnes. L'attention aux blessés est une mission historique du ministère des Armées, héritée d'André MAGINOT, de George CLEMENCEAU et des premières associations de blessés.

Chaque semaine, je rencontre des combattants qui ont payé le prix de leur engagement dans leur chair ou dans leur âme. Ma seule préoccupation, c'est que leur seul souci soit de se soigner.

Car lorsqu'on demande à des femmes et à des hommes de mettre leur vie et leur intégrité physique et psychique en péril pour nous protéger, ceux-ci doivent partir au combat avec la certitude que, quoiqu'il arrive, l'Etat sera à leurs côtés pour les aider à se relever s'ils devaient être blessés, et que leurs familles seraient accompagnées s'ils devaient perdre la vie.

C'est cette responsabilité de l'Etat qui a fondé l'exigence de modernisation du « Plan blessés ». Ce nouveau plan, voulu par le président de la République, Sébastien LECORNU m'en a confié la charge et j'y travaille sans relâche. Je l'ai d'ailleurs présenté au Conseil Supérieur de la Fonction Militaire il y a peu, afin d'avoir son retour et ses impressions, car son expérience est précieuse.

Voici quelques mesures phares :

- La demande unique PMI-Brugnot, annoncée par le Président de la République et en vigueur depuis cet été. Elle permet de ne remplir qu'un seul dossier pour les deux demandes, même si leur temporalité d'examen demeure différente.
- Le renouvellement automatique des PMI arrivées à échéance
- La réparation intégrale pour les militaires qui se blessent en OPEX ou lors des entraînements intensifs, sans avoir à prouver la faute de l'Etat.
- Le financement des prothèses et autres équipements à but sportif de loisir

Le dispositif des maisons ATHOS est un bon exemple de cette capacité collective à améliorer les prises en charge. Cette intuition de l'Armée de Terre pour les blessés psychiques, les « sans blessures apparentes » comme on désigne parfois ces soldats souffrant de traumatismes psychiques et psychologiques, a fait l'objet d'une expérimentation très réussie.

Cette expérimentation a donc été pérennisée et va être étendue. Quand une expérience fonctionne et qu'elle est utile, il faut savoir s'en saisir. C'est pourquoi nous avons inscrit dans la LPM l'ouverture de 6 nouvelles maisons ATHOS d'ici 2030, en plus des 4 déjà existantes. Deux ouvrirons d'ici la fin 2024.

Vous le savez sans doute, l'une des maisons Athos existante est située à proximité de Lorient, le centre de formation historique des fusiliers marins et commandos. Je sais que la marine, et surtout aujourd'hui ses forces spéciales, ont payé un lourd tribut aux opérations extérieures. Son histoire en témoigne. Pour ses blessés psychiques, il fallait que vous puissiez compter sur un dispositif efficace, à proximité de l'un de vos principaux lieux d'attache. C'est chose faite.

Enfin, en guise de conclusion, je voudrais vous partager une mesure importante que j'ai annoncée il y a peu à l'Assemblée Nationale.

L'augmentation du point de PMI répercutant la hausse de 1,5 % du point d'indice de la fonction publique le 1er juillet dernier sera exceptionnellement avancée d'une année. Elle interviendra dès le 1er janvier prochain et non en 2025. Une clause de revoyure est déjà prévue pour l'année prochaine.

Je m'étais battue pour que ce soit le cas cette année, et je suis fière de l'avoir obtenu pour l'année prochaine.

\*

\* \*

Fusiliers marins et commandos, je vous le répète : vous êtes des soutiens précieux du lien entre les armées et la Nation que le Président de la République souhaite protéger et enrichir.

Nulle part mieux qu'ici ce lien ne pourrait être incarné, car je sais que « pour faire un soldat de Marine, il faut avoir dans la poitrine, le cœur d'un matelot et celui d'un soldat ».

Je vous souhaite un bon congrès !